

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA Amérique Actions E Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN FR0011859222

Site internet de l'initiateur du PRIIP : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréé en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés

Date de production du document d'informations clés: 08/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une part du fonds « AXA Amérique Actions ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

L'objectif de l'OPCVM est la recherche d'une appréciation du capital, libellé en Euro, sur le long terme, en investissant dans des valeurs qui réalisent une large proportion de leurs activités ou dont le siège social est situé dans des pays membres de l'indicateur de référence.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active afin de capturer les opportunités sur les marchés actions internationales et plus particulièrement ceux des Etats- Unis.

L'équipe de gestion pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

L'OPCVM vise à atteindre son objectif d'investissement par le biais de modèles quantitatifs exclusifs de sélection de titres permettant l'étude de certains facteurs (valorisation des actifs et des bénéfices, qualité des résultats financiers, indicateurs de sentiment à l'égard d'une entreprise...). Le gestionnaire utilise ces modèles quantitatifs exclusifs pour repérer les titres de sociétés qu'il croit être des opportunités de placement attrayantes par rapport à leurs pairs du même secteur en fonction de leur valorisation et de leurs perspectives de bénéfices.

A partir de ce pool de titres, le gestionnaire cherche à construire un portefeuille bien diversifié, démontrant les caractéristiques de performance et de risque attendues. En ce sens, un modèle d'optimisation est utilisé pour construire un portefeuille et obtenir le meilleur profil de rendement ajusté par le risque tout en tenant compte, le cas échéant, des caractéristiques ESG.

Les critères ESG contribuent à la prise de décision du Gestionnaire financier, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 60% minimum de son actif net dans des actions américaines (EU). Il peut investir dans la limite de 40% de son actif net en actions qui peuvent ne pas être comprises dans son indicateur de référence mais qui appartiennent au même univers d'investissement, et toute déviation par rapport à l'indice de référence sera la résultante de l'optimisation du couple risque/rendement.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif net dans des titres de créance (dont titres obligataires, y compris actifs issus de la titrisation) et instruments du marché monétaire. Il s'agit, en particulier, de titres gouvernementaux émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE, membres ou non de la zone Euro, de titres d'entreprises publiques ou privées, de titres obligataires indexés, à taux fixe ou variable et/ou d'obligations et titres de créance gouvernementaux ou non gouvernementaux de pays non OCDE. La notation de ces actifs est principalement comprise entre AAA et BBB- sur

l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's ou chez toute autre agence de notation) étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de rachat, d'échange entre les parts C et D et de conversion doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré suivant. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

Indicateur de référence

L'indice Standard & Poor's 500, dividendes nets réinvestis est un indice établi par Standard & Poor's Capital International Inc composé d'actions et représentatif des grandes capitalisations américaines. La composition de l'indice est disponible sur le site: www.standardandpoors.com.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital. Les investisseurs potentiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

Dépositaire

BNP PARIBAS SA

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indicateur de référence pertinent au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 5 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | €10 000 | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €2 140 | €2 770 |
| | Rendement annuel moyen | -78.60% | -22.64% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €8 340 | €9 900 |
| | Rendement annuel moyen | -16.60% | -0.20% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €10 340 | €15 270 |
| | Rendement annuel moyen | 3.40% | 8.83% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €13 860 | €17 540 |
| | Rendement annuel moyen | 38.60% | 11.89% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 01 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02 2016 et 02 2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2014 et 04 2019.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | €679 | €2 372 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6.9% | 3.6% chaque année |

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.48 % avant déduction des coûts et de 8.83 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (70 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4.50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à €450 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | €0 |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2.11% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée. | €202 |
| Coûts de transaction | 0.29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | €27 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement) | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | €0 |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du délégué de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.